

Communiqué de presse

La Ville de Morges manifeste son soutien aux entreprises morgiennes

Morges, le 11 mai 2020. Un kit composé de masques et de gel hydro-alcoolique est offert aux entreprises morgiennes.

La crise sanitaire provoquée par le coronavirus mène la vie dure aux acteurs économiques. Des experts estiment que l'économie suisse se contractera fortement sur l'année 2020, de manière bien plus importante que lors de la récession de 2009, qui elle avait été marquée d'une baisse de 2.2% du PIB Suisse.

Il s'agit dès lors d'encourager une reprise progressive tout en préservant les efforts consentis pour assurer la santé de tous. Cela suppose l'adoption des mesures de protection émises par l'OFSP. A cet égard, les masques et les gels hydro-alcooliques sont essentiels.

Ces mesures ont pour objectif, d'une part, de protéger les collaborateurs et les personnes travaillant dans l'entreprise d'une infection au nouveau coronavirus et, d'autre part, la population en tant que bénéficiaires des services. Elles visent également à assurer la meilleure protection possible aux personnes vulnérables, qu'elles soient employées ou clientes.

Dès lors, la Ville de Morges, en partenariat avec la Société Sensient, a décidé d'offrir aux entreprises morgiennes (soit env. 1'400 entreprises), un kit de démarrage se composant de :

- 50 masques chirurgicaux (3-plis, type 2)
- 1 solution hydro-alcoolique.

Ces masques et gels seront à disposition des entreprises du 18 mai au 5 juin à la réception de l'Hôtel de Ville. Un courrier sera adressé aux sociétés inscrites auprès du Registre communal des entreprises, courrier faisant office de bon. Pour les entreprises n'ayant pas reçu ce courrier, elles pourront s'inscrire via la page "entreprises" du site: www.morges.ch et présenter leur formulaire d'inscription afin de retirer leur kit.

La Municipalité souhaite, par ce geste d'un montant d'environ de CHF 60'000, manifester son soutien aux entreprises morgiennes dans la reprise de leurs activités respectives. Elle reste sensible à la situation particulière pour les entreprises et continuera d'en suivre l'évolution.

La Municipalité

Morges, le 11 mai 2020

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

Mme Mélanie Wyss, municipale Finances et promotion économique, +41 (0)78 881 48 70

M. Cyril Horisberger, chef de service Finances et promotion économique, +41 (0)79 386 69 27

M. Pascal Rocha da Silva, délégué à la Promotion économique, + 41 (0)79 359 15 78
